



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



13164115

Déposé au greffe du Tribunal de commerce
de Marche-en-Famenne, le 18/10/13.

Le greffier

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/10/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0421005041

Dénomination

(en entier) : **BERTEMES S.A.**

(en abrégé) :

Forme juridique : société anonyme

Siège : Zoning de Burtonville, Rue des Epicéas, 6 à 6690 VIELSALM

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démissions d'Administrateurs - Nominations

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 4 octobre 2013, au siège social.

(../..)

L'Assemblée générale prend acte de la démission, à compter de ce jour, des Administrateurs suivants :

- Monsieur Jacques BERTEMES
- Monsieur Dimitri BERTEMES
- Madame Jeanine DUBOIS

En conséquence, l'assemblée générale des actionnaires décide, à l'unanimité des voix, de nommer avec effets immédiats aux fonctions d'Administrateur, en remplacement des Administrateurs démissionnaires, les personnes suivantes :

- Monsieur Roland JOST, domicilié Route de Malmedy, n°12 à 4970 STAVELOT, qui accepte ;
- Monsieur Joseph HAAS, domicilié In der Reisbach, 358 à B-4760 BULLANGE, qui accepte ;
- La société anonyme IBV & Cie, dont le siège social est établi à 4040 HERSTAL, Zoning des Hautes-Sarts, Quatrième Avenue n°66, n° d'entreprise 0466.169.132, ici représentée par son représentant permanent Monsieur Roland JOST par l'intermédiaire duquel elle accepte le présent mandat.

Ces mandats sont attribués pour une durée de 6 ans venant à échéance lors de l'Assemblée générale annuelle qui sera appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018.

(../..)

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 4 octobre 2013.

(../..)

Dans le prolongement de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue ce jour et portant sur la nomination d'Administrateurs en remplacement des Administrateurs démissionnaires, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des voix ici présentes, de nommer à compter de ce jour au mandat d'Administrateur-délégué la société anonyme IBV & Cie ayant comme représentant permanent Monsieur Roland JOST par l'intermédiaire duquel elle accepte, et ce pour une durée de 6 ans venant à échéance en même temps que son mandat d'Administrateur (AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018).

(../..)

Pour IBV
Administrateur-délégué
R. Jost
Représentant Permanent

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature